

**Brigitte DEFER-Philippe MOREL-Michel HENRIOT**  
**Huissiers de Justice Associés**  
**33, Quai Louis Lopicque**  
**88000 EPINAL**  
**Tél : 03.29.56.16.72**  
**Fax : 03.29.55.48.79**

SELARL D'AVOCATS

Pièce n°

7

LORRAINE DEFENSE & CONSEIL

**PREMIERE EXPEDITION**



## **PROCES VERBAL DE CONSTAT**

Dressé à la demande :

**SA BANQUE CIC EST (CIC Est), venant au droits du CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, 31, Rue Jean Wenger-Valentin, 67958 STRASBOURG CEDEX 9, au capital de 225000000 Euros, RCS Strasbourg numéro B. 754 800 712, société anonyme agissant poursuites et diligences de son (ses) représentant(s) légaux**

Brigitte **DEFER**  
Philippe **MOREL**  
Michel **HENRIOT**  
**Huissiers de Justice associés**  
33 quai Louis LAPICQUE  
88000 EPINAL  
Tél. : 03.29.82.53.52  
Fax : 03.29.35.25.82  
Bureau annexe:  
24 rue J.J. Baligan  
88100 SAINT-DIE DES VOSGES  
Tél : 03.29.56.16.72  
Fax : 03.29.55.48.79  
defer-morel-henriot@atelca.fr  
IBAN: FR5140031000010000332454M41  
BIC: CDCGFRPP

Paiement en ligne sécurisé :  
<http://morel.gravedefer.cbhuissiers.fr>

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

PREMIERE EXPEDITION



COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Droits fixes art.6 et 7	226.60
Frais de déplacement art.18	7.67
art16-1	300.00
clichés	25.00
<hr/>	
Total HT	559.27
TVA à 20%	111.85
Taxe forfaitaire art. 20	11.16
Lettre simple art. 20	5.00
<hr/>	
Total TTC	687.28

Art16-1  
Vacation sur site et rédactionnel

## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Dressé le JEUDI VINGT (20) AOUT  
DEUX MILLE QUINZE, à 08:30 HEURES

Par l'Huissier de Justice soussigné, associé de la Selarl DEFER - MOREL - HENRIOT, société titulaire d'un office d'Huissier de Justice, avec siège 33 quai Lopicque à 88000 EPINAL et bureau annexe 24 rue Jean Jacques Baligan à 88100 SAINT DIE DES VOSGES,

### A la demande :

SA BANQUE CIC EST (CIC Est), venant aux droits du CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, 31, Rue Jean Wenger-Valentin, 67958 STRASBOURG CEDEX 9, au capital de 225000000 Euros, RCS Strasbourg numéro B. 754 800 712, société anonyme agissant poursuites et diligences de son (ses) représentant(s) légaux

### EXPOSE REQUISITION

La partie requérante m'expose et déclare, par son avocat, Maître Francis KIHLL, avocat au barreau d'EPINAL (Vosges), associé de la SELARL Lorraine Défense & Conseil, 14 Quai Sérot à 88000 EPINAL

Qu'un vertu de la copie exécutoire d'un acte dressé le 21 septembre 2006 par Maître Jean HEURTEFEU, alors Notaire associé à SAINT DIE DES VOSGES, contenant un premier prêt de la somme principale de 112000 euros portant intérêts au taux de 3.18%, et un second prêt de la somme principale de 67593.49 euros portant intérêts au taux de 3.86%, souscrits par [REDACTED] demeurant actuellement 1A, Rue du Printemps à 67150 ERSTEIN

Elle a fait délivrer un commandement de payer valant saisie à ce dernier, par acte de Maître DERRINGER-DA SILVA Marie, Huissier de Justice à ERSTEIN (67) en date du 28 juillet 2015

Que selon les dispositions des articles R 322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, un procès-verbal de description de l'immeuble objet de la procédure doit être réalisé.

Que le commandement valant saisie informait le requis de l'intervention d'un Huissier aux fins de description de cet immeuble sis à LUBINE (Vosges), 16 Rue Basse.

[REDACTED] joint par courrier en date du 7 aout 2015 et également téléphoniquement, a déclaré ne pas s'opposer à ma mission telle que susvisée et que les date et heures d'intervention ont été arrêtées d'un commun avec lui

**DEFERANT A CETTE REQUISITION**

**J'ai, Brigitte DEFER, Huissier de justice associé auprès de la société professionnelle susnommée –  
fait les constatations suivantes à LUBINE (Vosges), 16 Rue Basse**

**CONSTATATIONS**

Elles sont assurées en présence de Monsieur BUCHER Frédéric.

**Observations générales**

Conformément aux dites dispositions, je procède à la description de l'immeuble sis 16 Rue Basse à LUBINE (Vosges), comprenant :

Une maison à usage d'habitation sis 16 Rue Basse, avec terrain attenant, cadastrée section A n° 1594, d'une contenance de 13a60ca

Comme indiqué dans le commandement du 28 juillet 2015.

Je suis assistée de :

- Monsieur BIND Olivier – ADEXCIM, 4 Bis Rue de la Gare à 88100 SAINT DIE DES VOSGES, requis pour l'établissement des différents rapports techniques

A ce descriptif sont ainsi annexés les rapports de ce technicien, expert en diagnostic immobilier, technicien requis par mon Etude et qui dépose pour être joints au procès-verbal :

- Constat amiante avant vente
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic installations électricité
- Mesurage Loi Carrez

S'agissant des termites, xylophages et mérules, il n'existe pas actuellement d'arrêté pour le département des Vosges.

La mairie de LUBINE est également interrogée par courrier pour :

- Les renseignements d'urbanisme relatifs aux biens immobiliers bâtis et non bâtis faisant l'objet de la présente procédure
- Le raccordement de l'immeuble au réseau public

Ces documents ne sont pas parvenus au moment de l'élaboration du présent constat

me remet quant à lui, les documents dont il est possession quant au contrôle de diagnostic de l'assainissement non collectif – ces documents sont joints au présent.

Sont joints également au présent :

- Un plan cadastral
- L'état des risques naturels et technologiques
- Séisme

Observations sur l'ensemble immobilier et son occupation.

L'immeuble n'est plus occupé par ni par d'autres personnes depuis une année.

Il est ainsi vide de toute personne physique et contenu.

Il m'indique l'avoir mis en vente auprès de différentes agences immobilières mais en vain.

Il s'agit d'une maison des années 75-80, genre « Maison DONADINI »

m'indique avoir acheté cette maison en 2006

Il précise n'avoir fait aucun travaux dans celle-ci excepté l'aménagement du sous-sol, avec une cuisine, toilettes et une chambre.

Lors de l'achat maison, il existait un chauffage par une citerne gaz – il a remplacé ce système trop onéreux pour lui par un système de chauffage pompe à chaleur, l'eau chaude étant quant à elle produite par thermo dynamique.

Les tuiles constituant la toiture sont d'origine – tuiles béton.

L'installation électrique également.

Il existe une petite cabane en dur sur le terrain (à usage de rangement d'outils)

La maison comporte donc :

- Un sous sol, avec un sas d'entrée, cuisine, une chambre, toilettes, un atelier et une cave (l'atelier correspondant au garage initial), ce sous sol n'est pas isolé tant intérieurement qu'extérieurement
- Un premier niveau avec une entrée, dégagement, une cuisine, un salon-séjour, deux chambres, des toilettes, une salle de bains.
- Les combles ne sont pas aménageables

L'immeuble est localisé dans une commune se trouvant à une demi-heure environ de SAINT DIE DES VSOGES, sur un axe permettant également un accès vers l'Alsace (savoir par le Col d' Urbeis situé à quelques minutes, à la sortie de la commune de LUBINE)

Lubine est une petite commune rurale ne disposant d'aucun commerce, les plus proches se trouvant à PROVENCHERES SUR FAVE (88) soit à environ 10 minutes de LUBINE

On accède à cette commune par la route départementale 23.

On accède à l'immeuble objet de la présente procédure, par une voie de circulation perpendiculaire à cette route départementale, dénommée Rue Basse.

La maison est située au centre du village

Elle n'est pas isolée – il existe tout au long de cette rue puis à la suite, lieudit « Le Faubourg » d'autres maisons à usage d'habitation.

Cependant cette maison est en retrait par rapport à la voie de circulation « rue basse »

Il existe un terrain de part et d'autre de cet immeuble.

Ce terrain sur lequel se situe la maison est clos notamment à hauteur de son accès par un portail manuel alu de couleur – puis par une clôture constituée d'un petit muret en béton comportant un grillage et ce sur l'ensemble de la propriété.

En partie gauche de l'immeuble, présence d'un ruisseau – la clôture selon [REDACTED] a été reculée eu égard à ce ruisseau – mais la propriété irait bien jusqu'à ce dernier - selon sa déclaration, il existerait une obligation d'entretien à 50% de sa part (l'autre 50% pour la propriété attenante également à ce ruisseau) mais il ne peut m'indiquer la nature dudit ruisseau.

L'immeuble n'est pas alimenté par ce dernier ou une source- l'eau est communale.

L'immeuble est ainsi disposé :

Un accès en façade avant par un sas en sous-sol

Un accès en façade gauche mais non utilisable en son état actuel (confer descriptif ci-après)

La cabane-abri de jardin est en dur, couverte et close

L'immeuble comme dit ci-avant et selon déclaration de [REDACTED] des années un peu avant 1980.

Lors de son achat en 2006, le chauffage provenait d'une citerne gaz avec des radiateurs dans les pièces de l'immeuble – cette citerne n'existe donc plus ainsi que les radiateurs qui ont été déposés – les emplacements de ces derniers sont cependant encore visibles à ce jour tant dans les murs qu'au sol.

Actuellement le chauffage résulte donc d'une pompe à chaleur – clim air/air et pour l'eau chaude par système Thermo Dynamique – l'ensemble aurait été installé en 2009 par une société qui n'existe plus suite à une liquidation judiciaire (Monsieur [REDACTED] ne communique pas le nom de celle-ci).

Le ballon d'eau chaude, ballon tampon peut stocker 270 litres.

L'installation électrique est d'origine excepté en ce qui concerne celle touchant le chauffage actuel

Toutes les fenêtres ont un châssis PVC imitation bois avec double vitrage, volets

de bois à lamelles extérieurs, excepté en sous-sol, où pour la cuisine les deux fenêtres ont un châssis bois double vitrage, sans volet mais avec des barres en fer forgé extérieurement – la fenêtre de la salle de bains au premier niveau ne dispose pas de volet ni de barres de protection extérieures.

Les murs sont constitués de panneaux de béton, avec une isolation extérieure jusqu'au premier niveau – le sous-sol n'étant pas quant à lui isolé

Intérieurement, l'isolation résulte de la pose de placo mais n'est pas celle essentielle compte tenu de celle extérieure.

En façades avant et arrière, en partie supérieure, un bardage bois.

La toiture est d'origine, il s'agit de tuiles béton – charpente de type fermette avec une isolation intérieure d'environ 20 cm en laine de verre (visible depuis la trappe d'accès aux combles se trouvant dans le dégagement).

Il existe une cheminée à l'âtre dans le salon-séjour avec un foyer ouvert – [REDACTED] ne peut me préciser si elle est fonctionnelle, ne l'ayant pas utilisé pour sa part depuis l'achat de la maison.

La façade avant comporte un crépi à hauteur du premier niveau et une peinture pour la partie sous-sol – ces deux revêtements comportent des coulures notamment de mousse ainsi que des fissures – en partie supérieure de cette façade avant, un bardage bois – rives de toit bois

A hauteur du sas d'entrée en sous-sol, un auvent avec poutrages bois et tuiles terre cuites envahies par la mousse.

Les ouvertures correspondent en sous-sol, au sas d'accès et fenêtre cuisine, pour le premier niveau à une fenêtre en cuisine et une chambre.

En façade gauche, même constitution que celle avant, savoir, crépi peint à hauteur du premier niveau, peinture pour le sous-sol – une descente des eaux pluviales en zinc en arrête de mur à droite et une gouttière zinc, manifestement sans désordre – rive de toit bois avec grilles d'aération

Sur cette façade, on peut remarquer un emplacement d'un ancien accès, laissé en l'état à ce jour – [REDACTED] m'indique que précédemment cet accès était constitué de pierres posées telles quelles, sans façonnage – au lieu de cet accès à ce jour, monticule de terre avec herbes hautes et orties non entretenu –

Les deux ouvertures correspondent à la porte d'accès de l'immeuble pour le premier niveau et à une fenêtre de cuisine

Un point lumineux à droite de la porte d'accès, façon lanterne.

La façade droite de la maison est à l'identique, crépi peint avec coulures pour le premier niveau, pour le sous-sol, mur peint comprenant de nombreuses fissures – rive de toit bois avec différentes grilles d'aération – une gouttière en zinc et une descente des eaux pluviales en zinc, rafistolée, en arrête gauche du mur

Les goulottes présentes correspondent à celles de l'installation du chauffage (contiennent les fils partant des blocs moteur)

Les ouvertures correspondent à une chambre et la salle de bains à hauteur du premier niveau, en sous-sol à la cuisine – seule la fenêtre de la chambre dispose de volets de bois à lamelles, celle de la cuisine étant dotée de barres de protection en fer forgé – aucun volet ou autre système pour la fenêtre de la salle de bains.

La façade arrière, constituée à l'identique que celle avant, savoir en partie supérieure un bardage bois, puis panneaux béton avec un crépi (coulures) en sous-sol peinture avec des petites fissures,

Cette façade comporte deux blocs moteurs attachés à l'installation de chauffage ainsi que les fils sous goulottes

Les ouvertures au premier niveau correspondent au séjour et salon (2 ouvertures) et à une chambre

En sous-sol, il s'agit d'une chambre

Elles sont toutes dotées de volets de bois à lamelles.

Le mur en sous-sol comporte au droit de la porte-fenêtre du salon –séjour, les traces laissées par un monticule de terre – selon déclaration de [REDACTED] ce tas de terre devait servir à réaliser un accès depuis la porte-fenêtre – au droit de l'emplacement de ce tas de terre, il n'y a plus de revêtement mural.

A noter enfin, sur le toit, une cheminée avec une zinguerie fortement rouillée – il n' pas été possible de visualiser le toit extérieurement compte tenu de l'implantation de la maison et son aspect actuel ne peut donc être décrit

Le terrain dans son ensemble fait l'objet d'un défaut d'entretien, herbes hautes et orties.

Il est planté en herbes et comporte quelques arbres et arbustes non taillés ni entretenus également.

Depuis le portail d'accès, un chemin en enrobé ancien et usagé avec la présence d'herbes.

Le petit abri de jardin, se trouve sur le terrain, en partie avant/droite, il est constitué en béton avec un crépi peint extérieurement, tuiles en terre cuite, intérieurement à l'état brut de parpaings – chape béton – une porte d'accès de bois plein, bois usagé avec une serrure.

Ce petit abri est envahi par la végétation - il n'est pas alimenté en électricité – il porte une date au dessus de la porte « 1995 » - le technicien en charge des diagnostics m'indique qu'il ne comporte pas d'amiante

Enfin rappelant à toutes fins, que l'immeuble dispose d'une fosse septique – il n'existe pas le tout à l'égout dans cette commune (confer documents ci-avant indiqués)

## DESCRIPTION DES LIEUX

### - Entrée

A hauteur du premier niveau – en façade gauche

Une porte d'accès huisseries bois et vitrage verre fumé – ancienne et usagée

Peinture au plafond ternie

Aux murs, placo avec un crépi peint ancien et terni

Emplacement d'un ancien radiateur non rebouché

Plinthes et sol carrelés – carrelage ancien mais sans désordre

Le sol comporte également l'emplacement de l'ancien radiateur (passage de la tuyauterie)

Un espace de rangement comprenant deux placards 2x2 portes de bois plein, peinte, intérieurement aménagé en penderie

Un bloc clim en partie supérieure

Un point lumineux plafond

Cf clichés 1 & 2

### - Dégagement

A la suite de cette entrée

Une sorte de voûte (style cloison alvéolée) avec un crépi peint et terni

Peinture au plafond – trappe d'accès aux combles

Aux murs, papier peint partiellement déposé – travail non fini

Plinthes et sol carrelés, comme l'entrée, carrelage ancien mais sans désordre

Un point lumineux plafond à proximité des chambres et salle de bains

Depuis ce dégagement on accède à l'ensemble des pièces de ce niveau comme aussi au sous-sol

Cf clichés 3 à 6

### - Cuisine

En façade avant

Une porte d'accès bois peint avec oculus verre fumé – peinture ternie et ancienne

peinture au plafond ancienne et ternie

Un néon plafond

Murs détapissés, début de travaux non finis, joints et raccords (sur déclaration de Monsieur BUCHER cette cuisine devait devenir une chambre) – revêtement partiel de carrelage mural ancien

Plinthes et sol carrelés, ancien mais sans désordre.

Emplacement mural d'un ancien radiateur et également au sil

Plus d'élément sanitaire tel que l'évier et son meuble eu égard à la destination de chambre envisagée par [REDACTED] – cependant l'arrivée d'eau est toujours présente

Une bouche VMC mais celle-ci n'existe plus.

Deux fenêtres châssis PVC imitation bois, double vitrage, volets de bois à lamelles

Pas de chauffage dans cette pièce

Cf clichés 7 à 9

- **Salon séjour**

En façade arrière

Une porte d'accès bois et oculus verre fumé, peinture usagée et ancienne, ternie

Peinture au plafond ancienne et ternie

Papier peint aux murs anciens – emplacement mural d'un ancien radiateur sous la fenêtre et le mur au droit de cet emplacement comporte un crépi peint

Plinthes et sol carrelés, carrelage ancien mais sans désordre – deux type de carrelage

Une cheminée à l'âtre à foyer ouvert, avec une hotte comportant un crépi, une poutre bois en partie médiane, parements brique

Un bloc clim mural en partie haute

Deux points lumineux muraux

Une porte-fenêtre châssis PVC imitation bois avec volets à lamelles bois et une fenêtre de même type.

Cf clichés 10 à 13

- **Chambre**

En façade arrière

Une porte d'accès de bois plein peinte – peinture ternie et ancienne

Dalles de polystyrène au plafond

Un point lumineux avec dominos

Papier peint aux murs

Plinthes bois

Linoléum sur sol (chape béton) – emplacement ancien radiateur

Sous la fenêtre, emplacement de l'ancien radiateur ( crépi sur le mur)

Un bloc clim en partie murale supérieure

Une fenêtre châssis PVC imitation bois, volets de bois à lamelles

Cf clichés 14 & 15

#### - Toilettes

Une porte d'accès de bois plein peinte – peinture ternie et ancienne

Espace borgne

Dalles de polystyrène au plafond

Un point lumineux fils nus

Papier peint aux murs

Plinthes et sol carrelés – ancien mais sans désordre

Un toilette avec cuvette à l'anglaise, siège et abattant, effet d'eau à dosseret, système économique

Cf clichés 16 & 17

#### - Salle de bains

En façade droite

Une porte d'accès de bois plein peinte – peinture ternie et ancienne

Peinture usagée au plafond

Un point lumineux

Peinture aux murs, ancienne et usagée, différents trous notamment au droit de l'emplacement d'un radiateur sèche-serviettes déposé

Plinthes et sol carrelés – carrelage ancien mais sans désordre

au mur, emplacement d'un ancien radiateur déposé, sous la fenêtre, sur le mur un crépi

Une petite fenêtre châssis PVC battant oscillant, imitation bois, sans volet, petit store à lamelles intérieurement

Ancienne bouche VMC plafond ( ne fonctionne pas)

Un lavabo une vasque sur colonne robinet mitigeur

Une baignoire émail avec robinet mélangeur et flexible de douche

Mur à hauteur de la baignoire avec un carrelage et habillage baignoire également en carrelage

Un point lumineux plafond et un autre mural

Installation électrique fil coupé au droit du radiateur sèche-serviette

Cf clichés 18 à 20

#### - **Chambre**

En façade avant et en façade droite

Une porte d'accès de bois plein peinte – peinture ternie

Plaques de polystyrène au plafond

Un point lumineux avec dominos

Papier peint aux murs

Plinthes bois

Linoléum au sol ancien et en mauvais état

Emplacement d'un ancien radiateur sous fenêtre avant (au mur au droit de ce dernier crépi)

Un bloc clim en partie supérieure

Une fenêtre châssis PVC imitation bois double vitrage avec volet bois à lamelles en façade avant et une autre en façade droite

Sous la fenêtre droite, emplacement également d'un ancien radiateur, au mur au droit de ce dernier, un crépi

Un point lumineux mural

Une cloison non porteuse posée au droit d'une seconde porte, intérieurement habillage bois et extérieurement porte présente

Cf clichés 21 à 23

## - accès sous sol

Depuis l'entrée intérieure

Une porte d'accès de bois plein peinte – peinture ternie

Peinture jaunie au plafond

Aux murs, papier peint jauni et ancien, début de pose d'une peinture sur un papier existant non finie

Escalier béton peint – pas de garde corps

Cf clichés 24 à 27

### - Sas d'entrée

A hauteur du sous-sol, en façade avant

Une porte vitrée châssis PVC avec deux châssis fixe de même nature

Un point lumineux extérieur façon lanterne

Extérieurement, petit auvent avec poutres bois et tuiles rouge, ces dernières altérées (présence de mousse)

Ce sas permet l'accès à l'atelier, coin cuisine, cave, chambre et un toilette

Dans celui-ci présence du ballon tampon eau chaude d'une capacité de 270 litres

Une installation électrique pour prises extérieurs à gauche de la porte d'accès démontée

Plafond dalle béton avec un crépi peint

Murs béton crépi peint

Carrelage au sol

Un habillage bois sur mur côté atelier

Un point lumineux plafond

Un accès sur atelier et un autre sur la cuisine

Cf clichés 28 & 29

### - Atelier

Il s'agit de l'ancien garage

Rappelant pour mémoire que cet aménagement du sous-sol résulte de

Espace brut

Une porte d'accès depuis le sas de bois plein peinte

Plafond dalle béton brute

Béton brut pour les murs

Chape béton au sol – une grille d'écoulement fonte

Un point lumineux

Une porte d'accès avec cave

Cf clichés 30 & 31

- **Cave**

A la suite – il existe également un accès par un petit dégagement desservant la chambre et les toilettes

Une porte d'accès depuis l'atelier de bois plein peinte – identique côté dégagement

Espace brut

Plafond dalle béton brute

Murs en parpaings brut – à droite cloison placo travail non fini

Béton au sol ainsi que petits cailloux

Un point lumineux avec globe

Deux grilles d'aération dans mur

Cf clichés 32 & 33

- **Petit dégagement**

A la suite de la cave

Peinture au plafond

Un point lumineux fils nus

Crépi peint sur cloison

Plinthes bois

Carrelage au sol

Cf cliché 34

**- chambre**

En façade arrière

Une porte d'accès de bois plein peinte

Dalles polystyrène au plafond

Papier peint aux murs

Plinthes et sol carrelées – ancien mais sans désordre

Un bloc clim mural

Un point lumineux

Emplacement d'un ancien radiateur sous fenêtre – sur mur un crépi au droit de ce dernier

Une fenêtre châssis PVC imitation bois double vitrage avec volets de bois à lamelles

Cf clichés 35 & 36

**- Toilettes**

Espace borgne

Une porte d'accès de bois plein peinte

Plaques de polystyrène au plafond

Peinture aux murs et un carrelage mural

Plinthes et sol carrelés ancien mais sans désordre

Un emplacement sur mur d'un radiateur sèche-serviette déposé

Un lavabo une vasque faïence robinet mitigeur

Un toilette avec cuvette à l'anglaise, siège et abattant, effet d'eau à dossier, système économique

Une arrivée d'eau pour une douche – mais il n'existe pas de douche

Un point lumineux plafond

Cf clichés 37 & 38

**- Cuisine**

Accès ouvert depuis le dégagement – pas de porte mais présence de gonds sur les montants bois

Un accès depuis le sas par une porte bois et vitrage verre fumé

Plafond dalle béton peinte

Béton crépi aux murs et un habillage partiel frisée

Plinthes bois

Carrelage au sol ancien

Emplacement d'un évier démonté mais présence de l'arrivée d'eau

Au droit de cet évier, carrelage mural ancien et usagé

Une hotte avec un crépi et poutre bois

Deux fenêtres huisseries bois double vitrage sans volet, barres de protection extérieures fer forgé – une en façade avant et l'autre en façade droite

Un tableau électrique avec fusibles

Un autre tableau électrique avec disjoncteur, compteur

Un bloc clim

Cf clichés 39 à 44

Les clichés 45 & 46 représentent l'accès extérieur depuis le sas en sous-sol

L'abri de jardin figure sur les clichés 47 à 50

La façade avant est contenue sur les clichés 51 à 54

Les clichés 55 à 57 révèlent la façade gauche

La façade droite se situe sur les clichés 58 à 64

Les clichés 65 à 69 montrent la façade arrière

Le terrain est illustré par les clichés 70 à 78

Le cliché 79 montre la cheminée sur toit

L'aspect de l'immeuble au droit de son accès depuis la rue se tient sur les clichés 80 & 81

Les clichés 82 & 83 situent l'environnement de l'immeuble

Les photographies prises par l'Huissier instrumentaire sont imprimées en couleur, sur papier ordinaire, et jointes au procès-verbal de constat – il ne sera pas délivré d'autre support

## CLOTURE

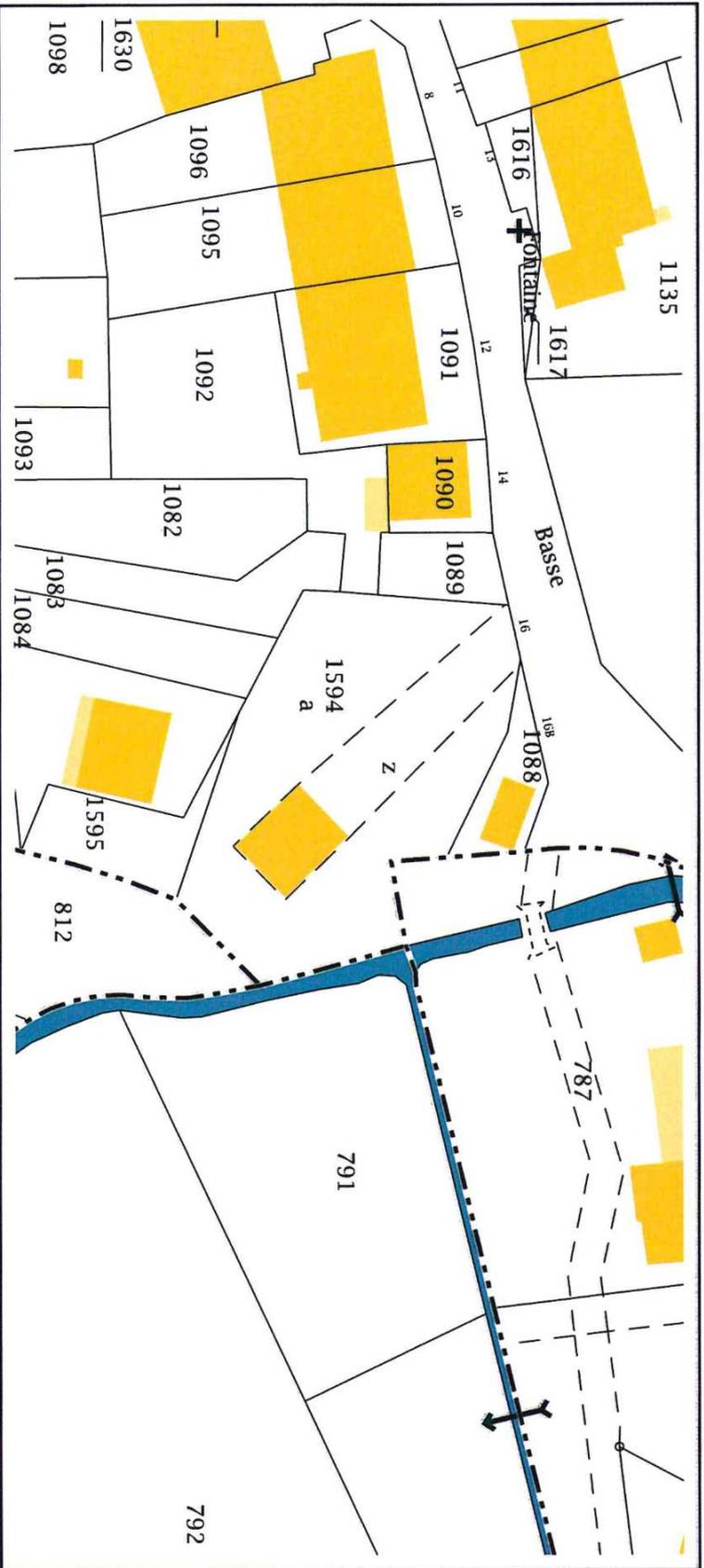
Et ma mission terminée, je me suis retiré.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès verbal de constat en deux originaux dont le premier pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de justice soussigné et le second pour être remis à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit.



Me Brigitte DEFER

Huissier de Justice associée



**Service de la Documentation Nationale du Cadastre**  
**82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex**  
**SIRET 16000001400011**

**CLICHES PHOTOGRAPHIQUES**

Photo 1 :  
PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION  
le 20 aout 2015  
immeuble sis 16, Rue Basse à LUBINE  
(Vosges)

entrée

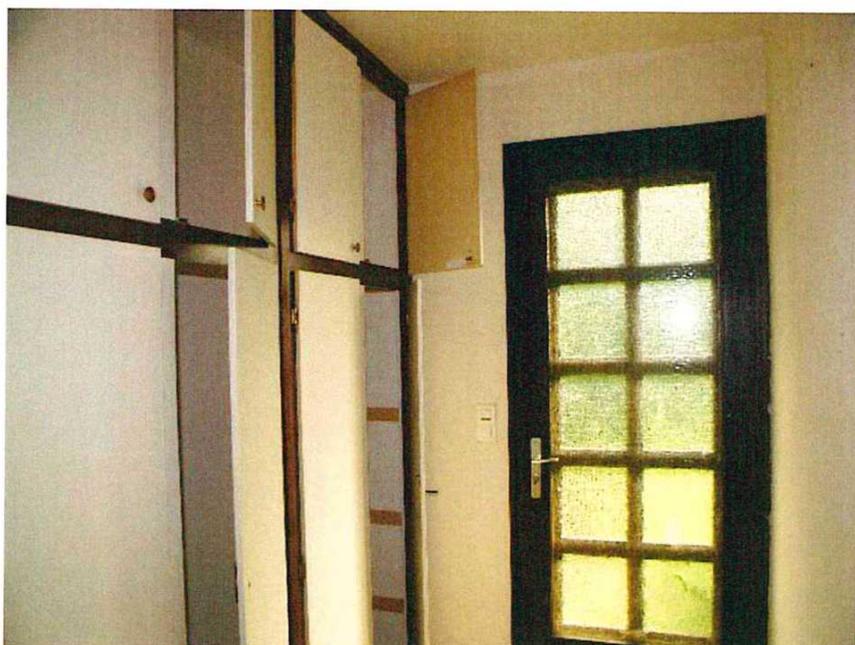


Photo 2 :



Photo 3 :

dégagement à la suite de cette entrée

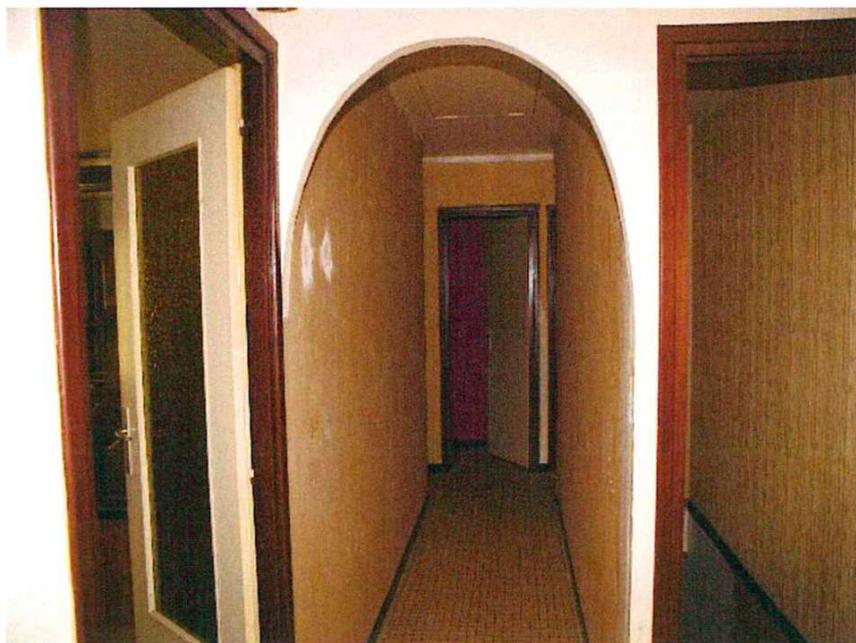


Photo 4 :

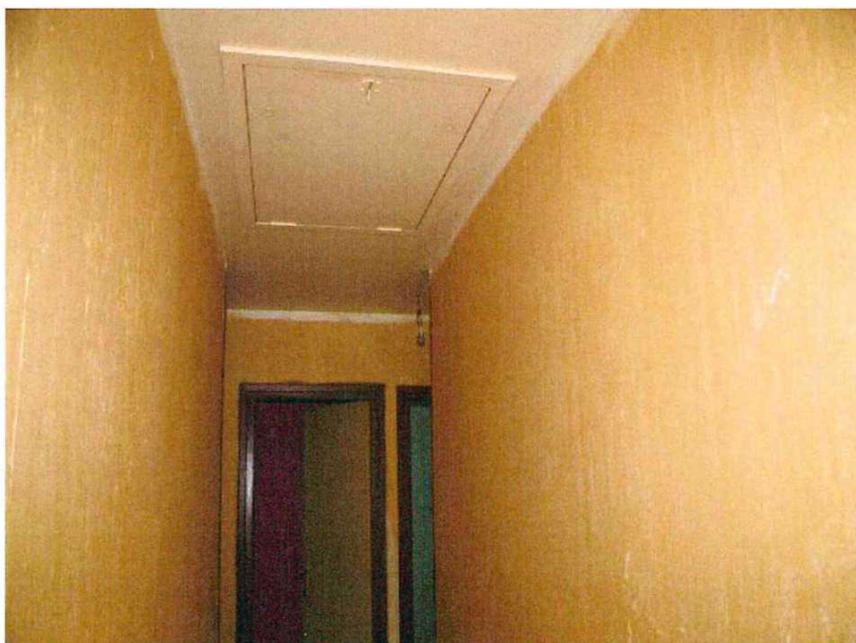


Photo 5 :



Photo 6 :

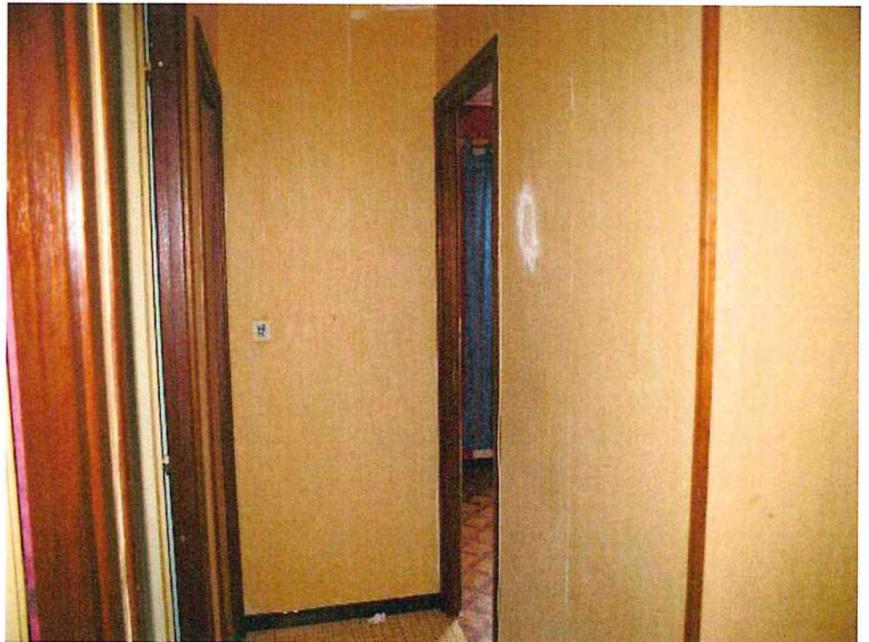


Photo 7 :

accès cuisine



Photo 8 :

cuisine



Photo 9 :

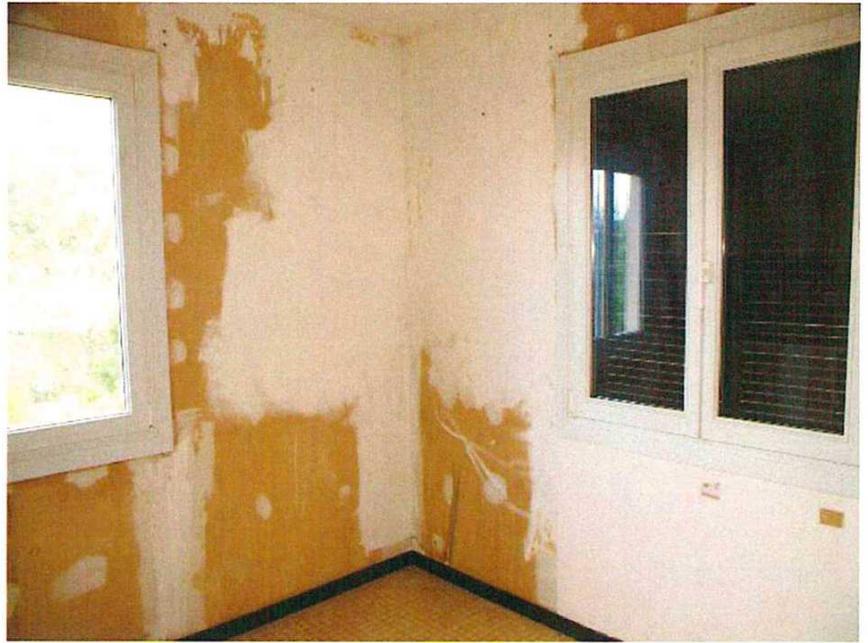


Photo 10 :

accès séjour-salon

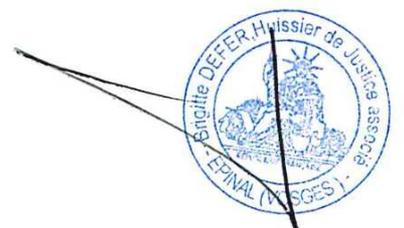


Photo 11 :

salon-séjour



Photo 12 :

cheminée dans cet espace

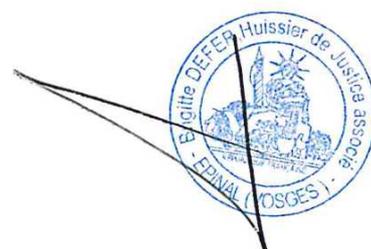


Photo 13 :



Photo 14 :

chambre en façade arrière



Photo 15 :



Photo 16 :

toilettes



Photo 17 :

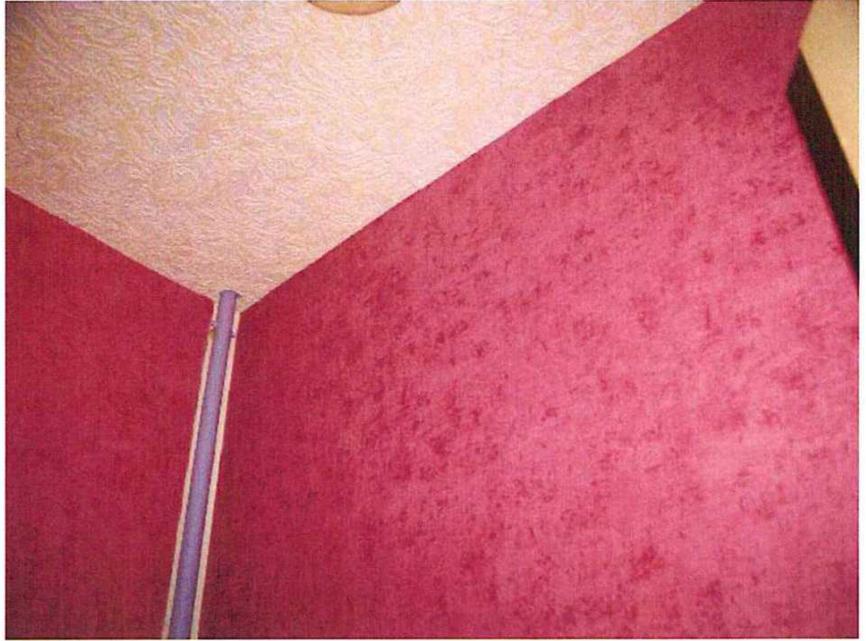


Photo 18 :

accès salle de bains



Photo 19 :

salle de bains



Photo 20 :



Photo 21 :

chambre en façades avant et droite



Photo 22 :



Photo 23 :



Photo 24 :

accès sous-sol



Photo 25 :

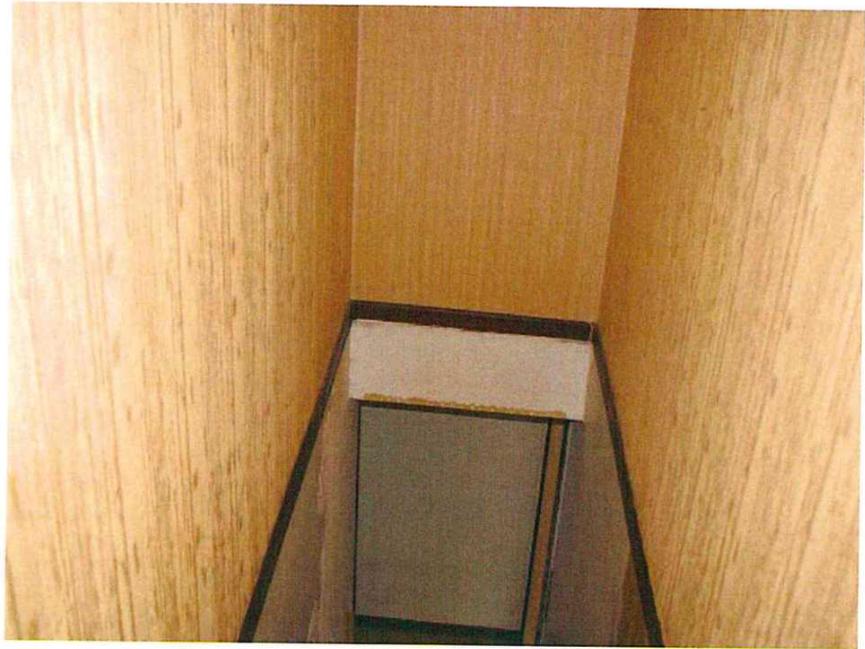


Photo 26 :



Photo 27 :

escalier de cet accès



Photo 28 :

sas d'entrée façade avant - sous-sol



Photo 29 :



Photo 30 :

atelier à la suite ( ancien garage)

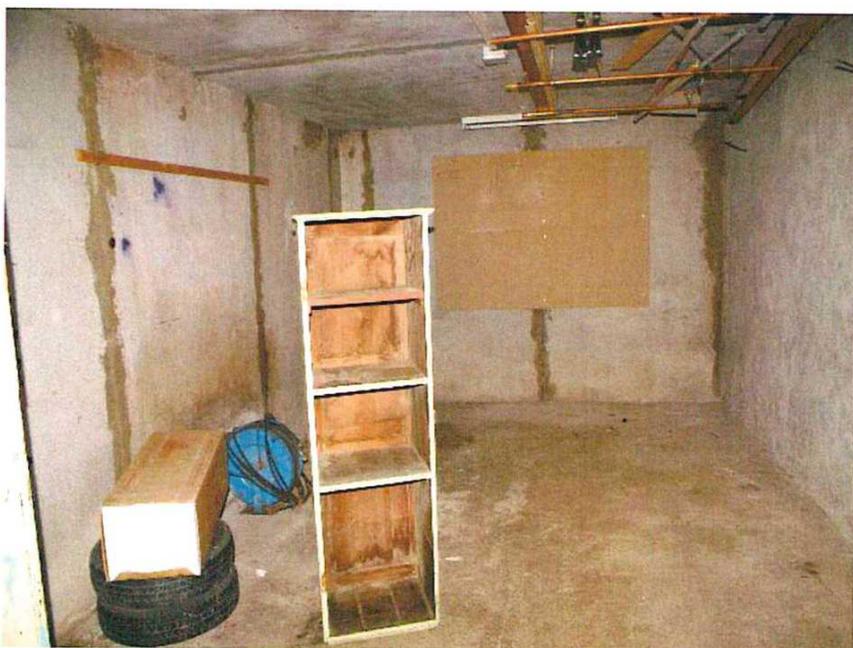


Photo 31 :



Photo 32 :

cave à la suite de l'atelier



Photo 33 :



Photo 34 :

petit dégagement en sous-sol



Photo 35 :

chambre sous-sol - façade arrière



Photo 36 :



Photo 37 :

toilettes en sous-sol



Photo 38 :

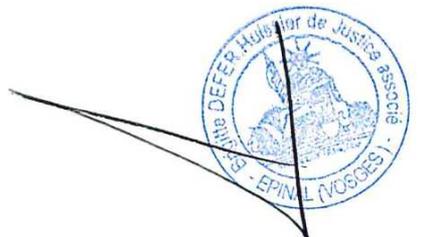


Photo 39 :

cuisine en sous-sol



Photo 40 :



Photo 41 :

emplacement évier et son meuble dans cette cuisine



Photo 42 :

hotte



Photo 43 :

tableau électrique avec fusibles



Photo 44 :

tableau électrique avec compteur et disjoncteur - toujours en sous-sol dans la cuisine



Photo 45 :

accès en sous-sol en façade avant



Photo 46 :

auvent au droit de cet accès



Photo 47 :

petite cabane de jardin en dur sur terrain



Photo 48 :

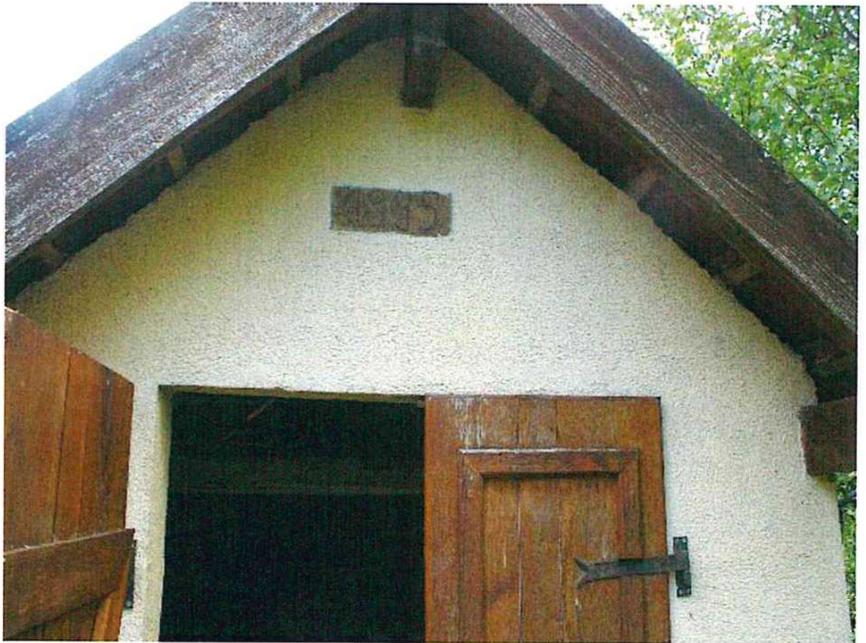


Photo 49 :

toit de celle-ci



Photo 50 :

intérieur à l'état brut

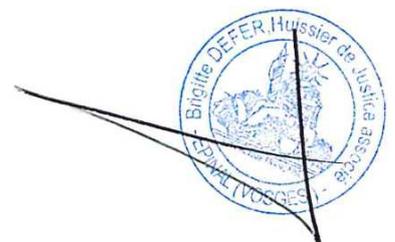
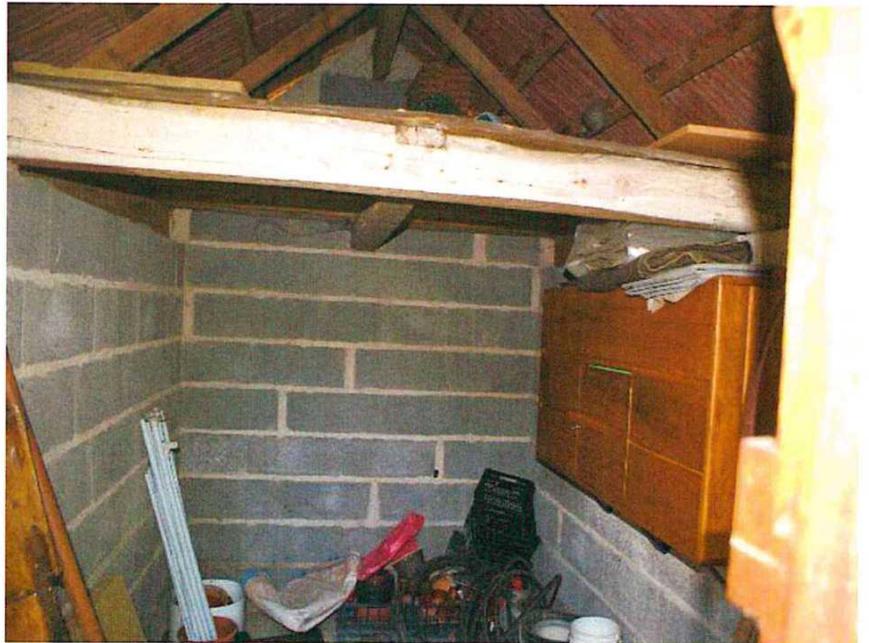


Photo 51 :

façade avant de l'immeuble



Photo 52 :



Photo 53 :

bardage supérieur sur cette façade avant



Photo 54 :

mur à hauteur sous-sol



Photo 55 :

façade gauche de l'immeuble



Photo 56 :

emplacement d'un ancien accès en façade gauche

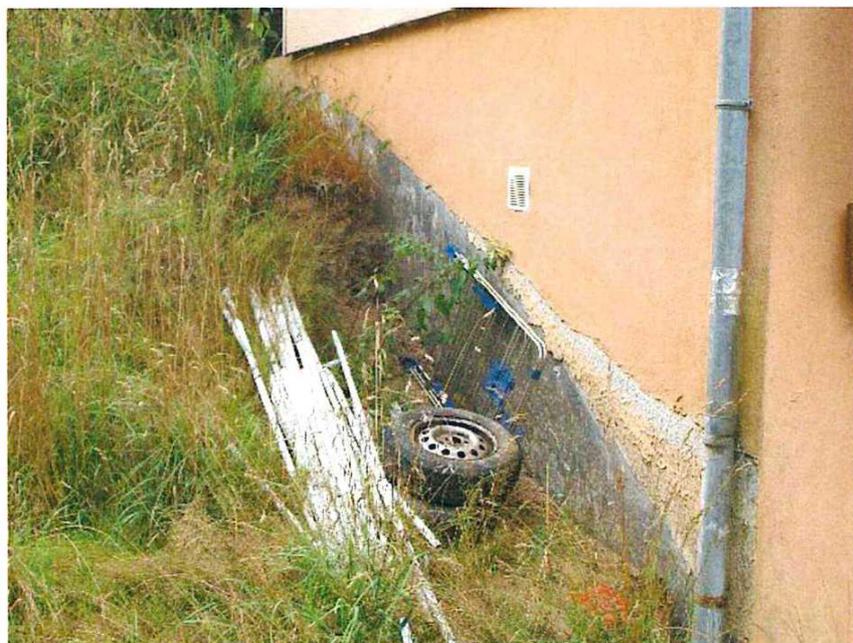


Photo 57 :

rive de toit et gouttière en façade gauche



Photo 58 :

façade droite

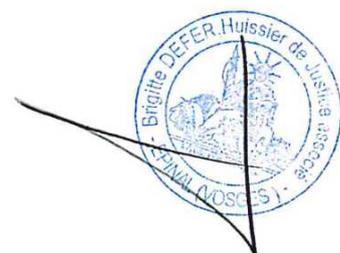


Photo 59 :



Photo 60 :

rive de toit en façade droite, gouttière et  
descente des eaux pluviales



Photo 61 :



Photo 62 :



A handwritten signature in black ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text "Brigitte DEFER, Huissier de Justice" and "PRIVIL (NOSSES)". The signature is a stylized, cursive name.

Photo 63 :

fissure affectant cette façade droite

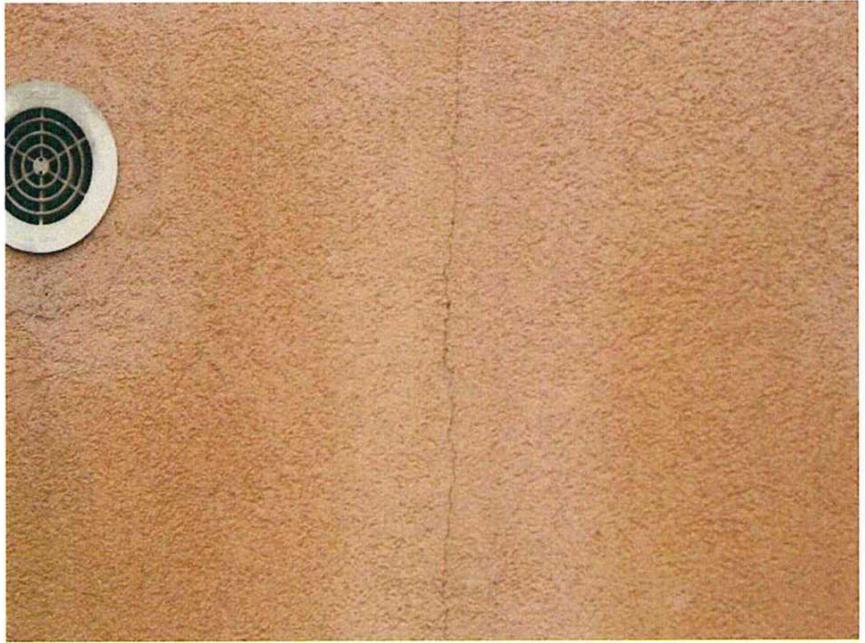


Photo 64 :

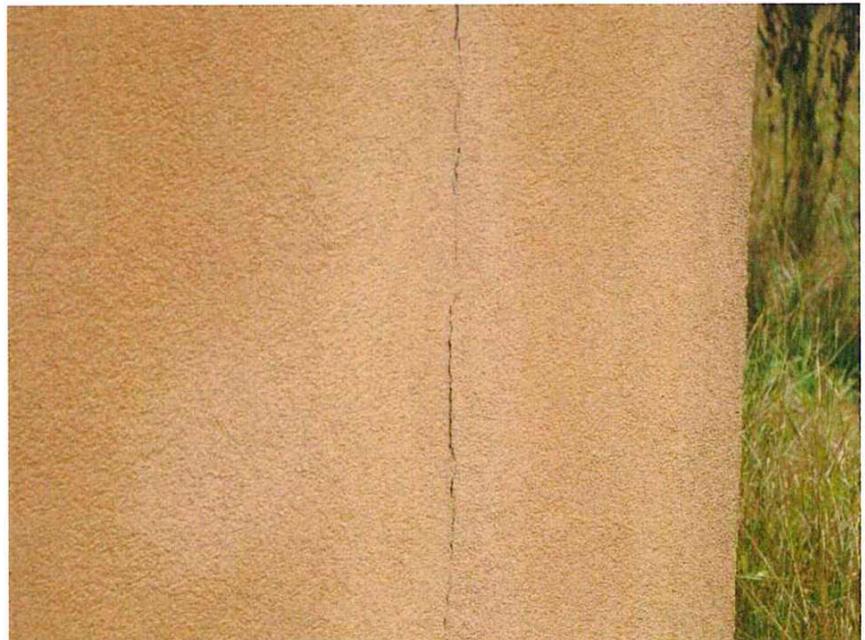


Photo 65 :

façade arrière



Photo 66 :



Photo 67 :

bardage supérieur en façade arrière



Photo 68 :

emplacement d'un ancien tas de terre qui prenait appui sur la façade



Photo 69 :

terrain en partie arrière



Photo 70 :

terrain en façade droite

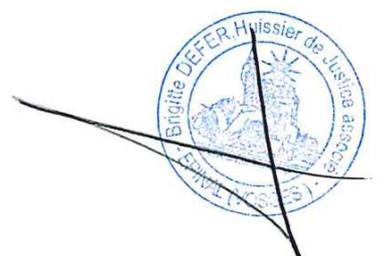


Photo 71 :



Photo 72 :

terrain en façade avant



Photo 73 :



Photo 74 :



Photo 75 :



Photo 76 :

terrain en façade gauche



Photo 77 :



Photo 78 :

accès en façade gauche au ruisseau



Photo 79 :

cheminée sur toit



Photo 80 :

aspect immeuble au droit de son accès depuis la rue



Photo 81 :



Photo 82 :

environnement de l'immeuble



Photo 83 :

